

TUNISIE 2011
AU CŒUR DE LA RÉVOLUTION DE JASMIN

PLUS
JAMAIS
PEUR

UN FILM DE
MOURAD BEN CHEIKH



SÉLECTION OFFICIELLE
HORS COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES

« Aujourd'hui, un drapeau tunisien orne mon salon et l'hymne national que je chante à un tout autre goût, celui de la liberté. Je suis finalement citoyen et je l'exprime pleinement, je suis cinéaste et je l'assume pleinement. Les peurs que j'évoque étaient aussi les miennes, c'étaient celles de la plupart des Tunisiens. Le courage, que certains des intervenants dans ce documentaire n'ont cessé de démontrer, est aujourd'hui le courage de tous les tunisiens ».

Mourad Ben Cheikh



SÉLECTION OFFICIELLE
HORS COMPÉTITION
FESTIVAL DE CANNES

KMBO présente

PLUS JAMAIS PEUR

Un film de Mourad Ben Cheikh

Durée : 74 minutes - 2011 - Tunisie - DCP / HDCAM - Son DOLBY DIGITAL

SORTIE NATIONALE LE 2 OCTOBRE 2011

PRESSE

LAURETTE MONCONDUIT
JEAN-MARC FEYTOUT

17/19 rue de la Plaine 75020 Paris
Tél : 01 40 24 08 25 / lmonconduit@free.fr

DISTRIBUTION

KMBO – VLADIMIR KOKH, THOMAS MOSKOWITZ

7, rue Ambroise Thomas 75009 Paris
Tél : 01 43 54 47 24 / vladimir@kmbofilms.com

PROGRAMMATION

KMBO - GREGOIRE MARCHAL,
AGATHE ZOCCO DI RUSCIO

Tél : 01 43 54 47 24 / gregoire@kmbofilms.com
agathe@kmbofilms.com

Dossier de presse et photos téléchargeables sur : www.plusjamaispeur-lefilm.com



Portrait de Mohamed Bouazizi
Jeune vendeur ambulante s'étant immolé à Sidi Bouzid

SYNOPSIS

Le 17 décembre 2010, un jeune vendeur ambulant de fruits et légumes s'immole à Sidi Bouzid, après s'être fait confisquer sa marchandise par les autorités. S'en suit un mouvement de contestation générale contre le régime du Président Ben Ali. La Révolution tunisienne débute.

Plus jamais peur, premier témoignage de ces événements, donne la parole au peuple tunisien.

Mourad Ben Cheikh, réalisateur tunisien, esquisse un portrait de la Révolution tunisienne et d'une lutte pour la démocratie



NOTE D'INTENTION

Pendant longtemps, ma rage était muette, mon regard incapable de s'émouvoir, pourtant, cette journée du quatorze janvier m'a offert de vives émotions, j'en ai pleuré.

Deux images me restent à l'esprit, celle de deux jeunes agents de l'ordre, probablement des étudiants de l'académie de police, que les aînés avaient choisi de mettre en première file du cordon qui devait interdire l'accès de l'avenue Bourguiba aux manifestants. Devant une foule qui ne faisait que chanter l'hymne national, ces deux jeunes se sont mis à pleurer, ils comprenaient que leur place était de l'autre côté de la barricade. Cette image je la porte toujours en moi, leurs pleurs, eux qui étaient supposés être mes ennemis de l'instant, ont débloqué les miens. Mes larmes ont coulé peu après, quand une amie m'a rapporté les dernières paroles d'un jeune atteint par balle :

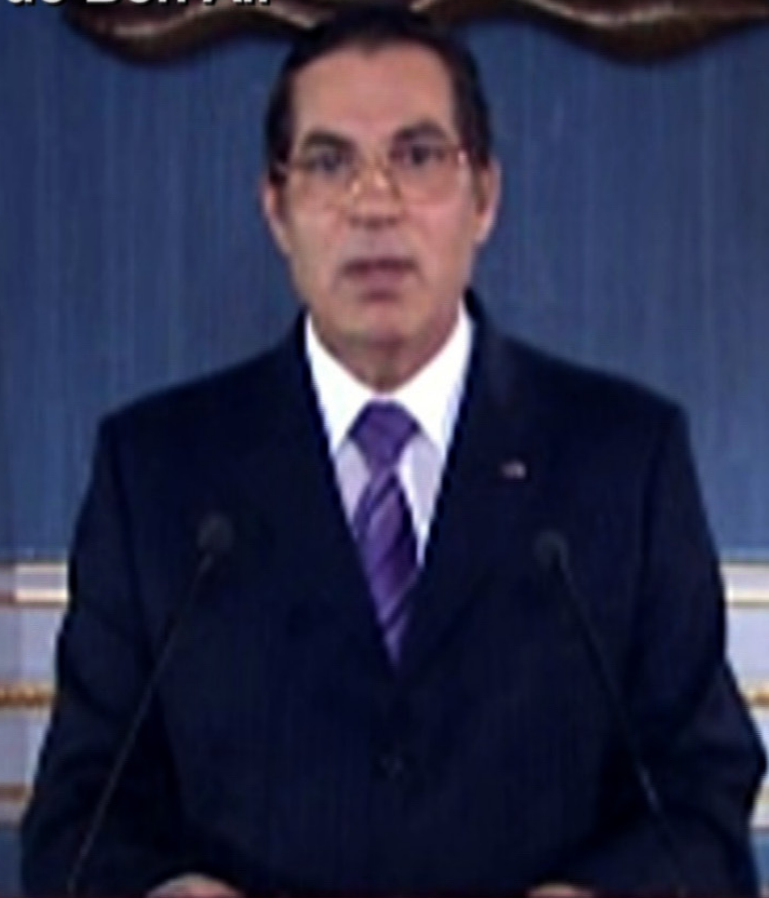
" Je ne vais pas mourir, et si je meurs, je ne vais pas partir avant qu'il ne parte "

Ces deux images m'habitent, elles ne font pas partie de mon documentaire, mais elles l'ont rendue possible, voire nécessaire. Aujourd'hui, un drapeau tunisien orne mon salon et l'hymne national que je chante a un tout autre goût, celui de la liberté. Je suis finalement citoyen et je l'exprime librement, je suis cinéaste et je l'assume pleinement.

Les peurs que j'évoque étaient aussi les miennes, c'étaient celles de la plupart des Tunisiens. Le courage, que certains des intervenants dans ce documentaire n'ont cessé de démontrer, est aujourd'hui le courage de tous les Tunisiens.

Mourad Ben Cheikh.

Dernier discours de Ben Ali
13/01/2011



CONTEXTE HISTORIQUE

Le 3 juin 1955, la Tunisie et la France, signent une série d'accords consacrant l'autonomie tunisienne tant attendue par la population.

L'année suivante, la Tunisie gagnera enfin son indépendance, et deviendra une monarchie constitutionnelle entièrement souveraine, et membre des Nations Unies. Après avoir formé le premier gouvernement tunisien Habib Bourguiba décide alors d'évincer le souverain et de proclamer un régime républicain.

Les années Bourguiba

Habib Bourguiba sera désigné président avant d'être largement élu en novembre 1959 (il était en outre, le seul candidat à la présidence).

Il s'emploiera alors à laïciser la justice et le droit, réformer et démocratiser l'enseignement tout en l'arabisant, et travaillera à la modernisation de l'État.

Après avoir été réélu pour un troisième mandat, l'Assemblée nationale approuvera une modification constitutionnelle prévoyant que le premier ministre, nommé par le président, assumera la présidence en cas de décès ou d'invalidité de celui-ci.

En mars 1975, l'Assemblée nationale nommera Bourguiba «Président à vie».

Toutefois, les années 1980 voient le régime tunisien confronté à de nombreuses crises politiques et sociales qui s'aggraveront avec la détérioration de la situation économique.

Ainsi, le 7 novembre 1987, Habib Bourguiba sera destitué par son premier ministre Zine el-Abidine Ben Ali, qui le fera déclarer comme étant médicalement incapable de remplir sa fonction.

Les années Ben Ali

Le général Ben Ali s'octroie ainsi le pouvoir, et devient président et chef de l'armée. Il déclarera lors de sa prise de pouvoir, « L'époque que nous vivons ne peut plus souffrir, ni présidence à vie, ni succession automatique à la tête de l'État desquels le peuple se trouve exclu. Notre peuple est digne d'une vie politique évoluée et institutionnalisée, fondée réellement sur le multipartisme et la pluralité des organisations de masse ». Il modifie alors la Constitution, et supprime la présidence à vie, et limite le nombre de mandats présidentiels à trois ; disposition qu'il abrogera néanmoins en 2002 afin de pouvoir se représenter pour un quatrième mandat !



En effet, la parenthèse démocratique fût plutôt courte. L'opposition, la Ligue tunisienne des droits de l'homme, les intellectuels ainsi que la presse perdent rapidement le droit de s'exprimer. En 1999, il sera réélu pour un troisième mandat de cinq ans, avec 99 % des voix !

En 2002 la Constitution est modifiée et prévoit aussi que Ben Ali bénéficie de l'immunité judiciaire à vie.

Il sera réélu sans surprises, en 2004, à la tête de l'État tunisien, avec près de 94 % des suffrages. Ben Ali allait ainsi pouvoir encore perpétuer quelques années son modèle à base de relative stabilité intérieure et de privation de liberté.

Entre 2004 et 2006, la vie politique fut caractérisée par une poursuite de la répression politique. Il se présenta à nouveau pour un cinquième mandat en 2009, et fut élu pour un cinquième mandat consécutif avec 89,62 % face à trois candidats de l'opposition. Ce devait être le dernier mandat de Ben Ali qui atteignait 74 ans en 2010, la Constitution limitant à 75 ans l'âge maximal d'un candidat à la présidence.

La Tunisie vivait depuis longtemps sous un régime autoritaire et un pluralisme de façade, trente années de régime Bourguiba, plus de 20 ans sous Ben Ali. La situation politique et sociale annonçait la fin du règne Ben Ali, qui ne contrôlait plus entièrement le pays, lequel croulait depuis des décennies sous la corruption généralisée et le népotisme.

En janvier 2011, tout s'est finalement précipité, de forts mouvements populaires de protestation se sont élevés contre le régime. Ce qui poussa Ben Ali et sa famille à fuir le pays 14 janvier dernier. Le 26 janvier, la Tunisie émet un mandat d'arrêt international contre lui et son épouse.

Le procès du président déchu s'est ouvert le 20 juin dernier à Tunis, sans l'accusé, toujours réfugié en Arabie Saoudite, d'où il clame son innocence. 93 chefs d'accusation sont retenus contre lui, parmi lesquels homicides volontaires, abus de pouvoir, malversations ou blanchiment d'argent. En outre, ce dernier risque la peine capitale.

La Tunisie traverse, depuis, un moment décisif de son histoire. La société civile a enfin le pouvoir de s'exprimer librement et de s'engager en faveur de la citoyenneté et de la solidarité. Les prochaines élections démocratiques en octobre prochain, sont très attendues par tous, qui espèrent voir le triomphe de la démocratie.

Cette révolte en Tunisie soulève aussi, plus généralement, la question de la démocratisation des pays arabes.





BIOGRAPHIE

Né le 29 janvier 1964 à Tunis. Il vit et exerce ses activités professionnelles entre la Tunisie et l'Italie. Après un bref passage à l'Institut des Beaux-Arts de Tunis, il obtient son diplôme universitaire en disciplines des arts de la musique et du spectacle à l'université de Bologne en Italie, tout en étant assistant au théâtre et au cinéma.

FILMOGRAPHIE

Le cinéma dans les pays arabes (1997)
Pâtre des étoiles (2003)
Histoire en Méditerranée (2007)
Une saison entre enfer et paradis (2008)
Bobodioulasso (2008)
Djenne (2008)

THANK YOU Facebook

LISTE TECHNIQUE

Réalisation : Mourad Ben Cheikh
Producteur : Habib Attia, Cinetelefilms
Assistant réalisateur : Mehdi M. Barsaoui
Image : Hatem Nechi, Mehdi Bouhlal,
Lassaad Hajji
Son : Mohsen Feriji, Walid Ouerghi,
Chokri Marzouki
Montage : Pascale Chavance,
Imen Abdelberi
Musique : Kais Sellami
Chant : Alia Sellami
Mixage : Saber Gueblaoui

Avec le soutien du Ministère de la culture Tunisien
Avec la participation de Al Jazeera Documentary Channel

